



## **DELIBERATION N°20140039 DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 22 avril 2014**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 14 avril 2014 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 37 présents, 2 représentés, savoir :

#### **ETAIENT PRESENTS :**

- M. Hervé REYNAUD, président ;
- M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Pascale OFFREY ; M. Christophe ORIOL ; Mme Juliette BERNALIER ; M. Pierre DECLINE ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Pierre TOUSSAINT ; Mme Aline MOUSEGHIAN, adjoints ;
- M. Michel FAURE ; M. Bernard TRIOLLIER ; Mme Marie-Christiane DUTRUC ; M. Alexandre CIGNA ; Mme Marie-Françoise GUICHARD ; Mme Bernadette JACQUET ; Mme Béatrice COFFY ; Mme Nicole FOREST ; M. Jean-Marc MOUNIER ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Philippe PARET ; Mme Evelyne FIORELLO ; Mme Ayse CALYAKA ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; Mme Antoinette FRATTA ; Mme Michelle GALLAND ; M. Philippe KIZIRIAN ; M. Alain BARBASSO ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Stéphane VALETTE ; M. Franck DESCOURS ; M. Ludovic CASTILLAN, conseillers municipaux.

#### **ABSENTS REPRESENTES :**

- M. NGOH NGANDO Francis qui donne pouvoir à Mme MOUSEGHIAN Aline.
- M. DUGUA Axel qui donne pouvoir à M. ORIOL Christophe.

#### **SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :**

- Mme Nicole FOREST ; M. Philippe KIZIRIAN ;

-----oooOooo-----

#### **O B J E T :**

<b>ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT - REPRESENTATION DE LA COMMUNE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION - DESIGNATION DES DELEGUES</b>
---

## **MONSIEUR LE MAIRE EXPOSE CE QUI SUIT :**

Le décret n°2008-263 du 14 mars 2008 relatif aux dispositions réglementaires du livre IV du code de l'éducation définit le statut de ces établissements publics locaux d'enseignement ainsi que leur organisation administrative et financière.

Il est ainsi prévu à l'article L421-2 dudit décret, que le conseil d'administration des collèges et des lycées comporte un certain nombre de membres, dont les représentants de la commune-siège de l'établissement en fonction de l'effectif de ce dernier.

En application de ce décret, il y a lieu, à la suite du renouvellement de ses membres, de pourvoir au remplacement des représentants appelés à siéger aux conseils d'administration des établissements suivants :

- collège d'enseignement secondaire Jean-Rostand : 2 représentants,
- collège d'enseignement secondaire Pierre-Joannon : 2 représentants,
- collège d'enseignement secondaire Ennemond-Richard : 3 représentants,
- lycée Claude-Lebois : 3 représentants,
- lycée d'enseignement professionnel Claude-Lebois : 3 représentants,
- lycée d'enseignement professionnel hôtelier : 3 représentants.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,  
A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

### **DECIDE :**

- **de procéder**, par voie de scrutin, à la désignation des délégués titulaires et suppléants appelés à siéger au sein des instances des établissements ci-dessus.

Le vote à main levée ayant été accepté à l'unanimité des présents, à l'issue du vote sont élus :

- collège d'enseignement secondaire Jean-Rostand :  
2 représentants :  
Titulaires : M. Philippe Paret – Mme Patricia Simonin-Chaillet  
Suppléants : Mme Béatrice Coffy – M. Alain Barbasso

- collège d'enseignement secondaire Pierre-Joannon : 2 représentants :  
Titulaires : M. Pierre Décline – M. Jean-Pierre De Pasquale  
Suppléants : Mme Aline Mouseghian – Mme Antoinette Fratta

- collège d'enseignement secondaire Ennemond-Richard : 3 représentants :  
Titulaires : M. Bernard Triollier - Mme Geneviève Massacrier – M. Alain Barbasso  
Suppléants : Mme Ayse Calyaka - Mme Michèle Frédière – Mme Michelle Galland

- lycée Claude-Lebois : 3 représentants :  
Titulaires : M. Jean-Marc Mounier – M. Stéphane Valette – M. Franck Descours  
Suppléants : M. Philippe Paret – M. Philippe Kizirian – M. Ludovic Castillan

- lycée d'enseignement professionnel Claude-Lebois : 3 représentants :  
Titulaires : Mme Aline Mouseghian - Mme Nicole Forest – M. Philippe Kizirian  
Suppléants : M. Bernard Triollier - M. Alexandre Cigna – M. Stéphane Valette

- lycée d'enseignement professionnel hôtelier : 3 représentants :  
Titulaires : Mme Nicole Forest - Mme Catherine Chapard – Mme Antoinette Fratta  
Suppléants : Mme Pascale Offrey - Mme Béatrice Coffy – M. Jean-Pierre De Pasquale

-----oooOooo-----

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Certifié,  
Saint-Chamond, le 23 avril 2014  
Le maire,  
signé :  
Hervé REYNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202079-20140422-dl20140039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2014